



Le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche

Assemblée générale, du 19 novembre 2024



Plan de l'intervention

- 1. calendrier
- 2. Structuration du budget de la MIRES
- 3. LFI 2024 et son exécution
- 4. PLF 2025
- 5. Les impacts sur les missions de l'université à Angers et ailleurs



Calendrier

- Mars 2024 : vote dans les CA des universités du budget exécuté 2023
- Avril 2024 : vote par le parlement de la loi de finance de règlement (LFR) 2023
- juin 2024 : lettre du gouvernement à la CE / pacte de stabilité 2024-2027
- juillet-août 2024 : construction du projet de loi de finance (PLF) 2025
- Septembre 2024 : nomination d'un nouveau gouvernement
- 10 octobre 2024 : vote du PLF 2025 au conseil des ministres
- Octobre 2024 : lettre de cadrage des directions des établissements + votes des campagnes d'emplois ;
- Octobre 2024 : vote à l'Assemblée Nationale puis au Sénat de la partie Recette
- Novembre 2024 : vote à l'Assemblée Nationale puis au Sénat de la partie Dépense
- Au plus tard le 21 décembre 2024 adoption du budget avec la loi de finance initiale (LFI) 2025
- Décembre 2024 : vote de la répartition des crédits 2025 de la MIRES aux établissements publics
- Décembre 2024 : vote par les CA des établissements des budgets 2025
- Mars 2025 : vote dans les CA des universités du budget exécuté 2024



Structuration du budget de la MIRES

Loi de finance initiale (LFI) de la Mission interministérielle pour la recherche et l'enseignement supérieur	LFI 2024
Recherche et enseignement supérieur	31 839 148 903 €
LFI P150 : formation supérieure et recherche universitaire	15 180 783 720 €
LFI P231 : Vie étudiante	3 326 639 077 €
LFI P 172 : Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	8 201 401 634 €
LFI P193 : Recherche spatiale	1 900 179 541 €
LFI P190 : Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	1 948 483 219 €
LFI P192 : Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	688 636 541 €
LFI P191 : Recherche duale (civile et militaire)	150 019 167 €
LFI P142 : Enseignement supérieur et recherche agricole	443 006 004 €

Le budget 2024 de l'Université d'Angers s'élève à ~ 200 M€ soit environ 1% de budget national





LFI 2024 pour les universités et son exécution

AUTORISATIONS BUDGETAIRES 2024 [Jaune budgétaire, "Opérateurs de l'État", Annexe au projet de loi de finance PLF2025, p.655]

(en milliers d'euros)

Dépenses	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Recettes	
Personnel	13 212 568	13 212 568	Recettes globalisées :	15 700 876
dont contribution employeur au CAS Pensions	3 346 968	3 346 968	subvention pour charges de service public	12 252 643
Fonctionnement	3 365 929	3 214 047	- subvention pour charges de service public - subvention pour charges d'investissement - autres financements de l'État	242 822
Intervention			– fiscalité affectée	107 327
Intervention			– autres financements publics	1 198 857
Investissement	1 756 289	1 782 262	– recettes propres	1 899 226
Enveloppe recherche :	33 368	33 168	Recettes fléchées :	1 373 032
- Personnel	17 269	17 269	– subvention pour charges d'investissement fléchée	
Fonctionnement	14 624	14 424	– financements de l'État fléchés	370 740
- Investissement	1 475	1 475	 autres financements publics fléchés 	899 352
-		140,000,000	 recettes propres fléchées 	102 939
Total des dépenses	18 368 154	18 242 044	Total des recettes	17 073 908
Solde budgétaire (excédent)			Solde budgétaire (déficit)	1 168 136

Et avec l'annulation des 80 M€ de février 2024, la prévision de sous-financement était dès février 2024 de - 1 248 000 000 €

Le déficit prévisionnel du budget de l'UA était d'ailleurs de près de 12 M€



LFI 2024 pour les universités et son exécution

Et avec l'annulation des 80 M€ de février 2024, la prévision de sous-financement était dès février 2024 de - 1 248 000 000 €

La consultation des données ouvertes DataESR de décembre 2023 et septembre 2024
A ce jour les Fonds de roulement (FdR) des universités ont été ponctionnés de 1 265 000 000 €

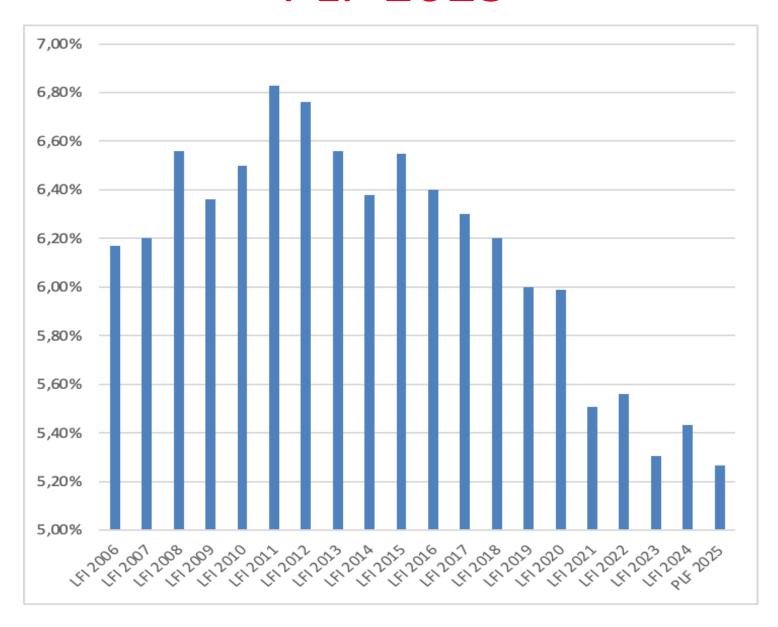
Et même de -1,741 milliards d'euros pour l'ensemble des établissements de l'ES public

	FdR 12-2023	FdR 09-2024	Δ
total	3 771 615 518 €	2 030 485 749 €	-1741129769€
universités	2 790 911 757 €	1525885512 €	-1 265 026 245 €
autres ES	980 703 761 €	504 600 237 €	-476 103 524 €

A ce rythme, en 2 ans le gouvernement aura vidé nos caisses et dans 1 an nous sommes en cessation de paiement



PLF 2025





Structuration du budget de la MIRES

Mission interministérielle pour la recherche et l'enseignement supérieur	LFI 2024	PLF 2025	Δ2025/2024	Δ%	∆% ^{corrigée} de 2,6% d'inflation
Recherche et enseignement supérieur	31 839 148 903 €	31 285 707 922 €	-553 440 981 €	-1,74 %	-2,26%
P150 : formation supérieure et recherche universitaire	15 180 783 720 €	15 279 678 402 €	98 894 682 €	0,65 %	0,13%
P231 : Vie étudiante	3 326 639 077 €	3 249 641 878 €	-76 997 199 €	-2,31 %	-2,91%
P 172 : Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	8 201 401 634 €	8 259 807 441 €	58 405 807 €	0,71 %	+0,19%
P193 : Recherche spatiale	1 900 179 541 €	1 915 679 541 €	15 500 000 €	0,82 %	+0,29%
P190 : Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	1 948 483 219 €	1 628 195 137 €	-320 288 082 €	-16,44 %	-17%
P192 : Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	688 636 541 €	371 158 599 €	-317 477 942 €	-46,10 %	-47%
P191 : Recherche duale (civile et militaire)	150 019 167 €	150 019 167 €	0€	0,00 %	-0,52%
P142 : Enseignement supérieur et recherche agricole	443 006 004 €	431 527 757 €	-11 478 247 €	-2,59 %	-3,1%

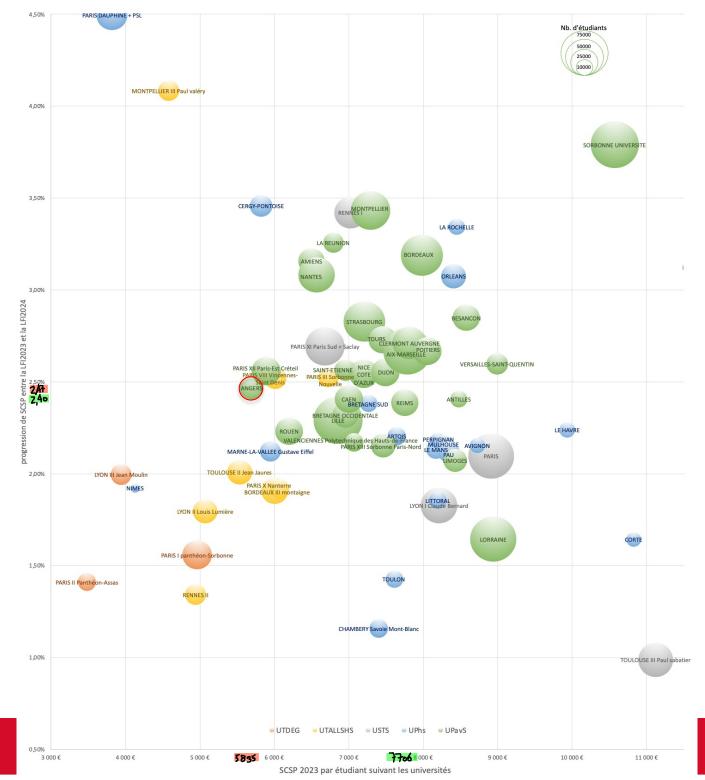


ANR 2025

Loi de finance initiale (LFI 2024) Projet de loi de finance (PLF 2025)	LPR 2025 programmée	Évolution des programmes 25/24	Évolution 25/24 Corrigée de l'inflation	Annonces d'emplois
Recherche et enseignement supérieur	501,5 M €	172 800 489 €	41,4 M€ -245 M€	+5913 emplois -3000 emplois
P150 : formation supérieure et recherche universitaire	124 M€	98 894 682 €	20 M€ dont 50 pour RIPEC dont 45 pour le GVT	+3119 emplois - 1200 emplois
P 172 : Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	346 M€ dont 140 pour l'ANR	58 405 807 €	15,8 M€ dont 120 pour l'ANR dont 30 pour RIPEC	+2794 emplois -1800 emplois
LFI P193 : Recherche spatiale	31,5 M €	15 500 000 €	5,6 M €	/

Seuls les établissements et les labos qui émargeront aux nouveaux appels à projet de l'ANR pourront espérer une situation 2025 pas plus catastrophique que celle de 2024

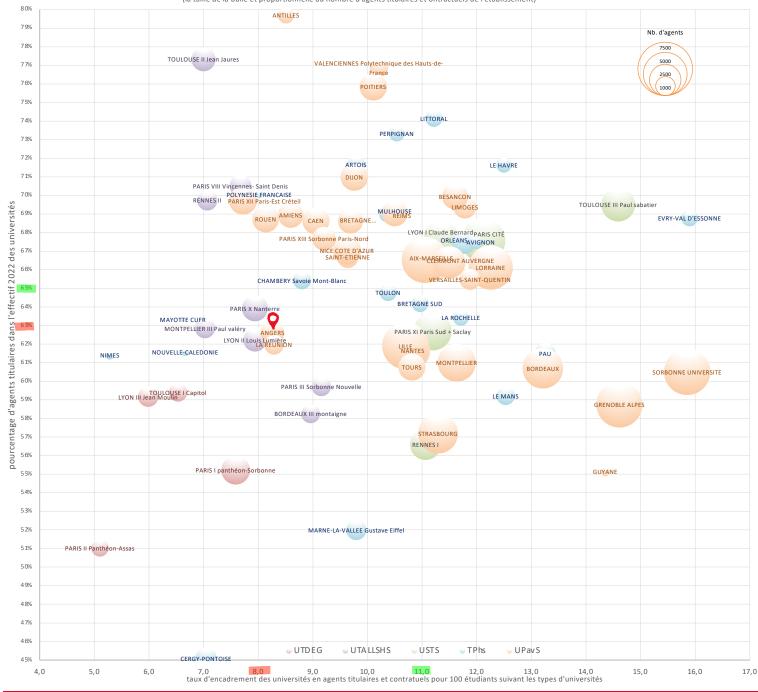




Progression de la SCSP 2024/2023 des universités en fonction de la SCSP 2023 par étudiant



taux de contractualisation en fonction du taux d'encadrement des établissements constaté en 2022-23 (la taille de la bulle et proportionnelle au nombre d'agents titulaires et ontractuels de l'établissement)



Taux de titularisation en fonction du taux d'encadrement par étudiants



à Angers

Différents indicateurs	ANGERS	Moyenne nationale des UPavS, total des universités, ref indicateurs MESR	Différences par rapport à la moyenne nationale et impacts
Subvention pour charge de service public (SCSP pré-notifiée en 2024) par étudiant	5 835 €	7 706 €	45,7 M€ ^{de sous-financement dont} 3,2 M€ ^{de DGF}
Taux d'encadrement en agents (titulaires et contractuels) pour 100 étudiants	8,3	11,0	664 emplois manquants dont 50% E et EC et 50% BIATSS
Résultat net en septembre 2024	-8,6 M€	-286 M€	Nous aurions même du être autour de -18M€ sans les mesures d'austérité 2024
Trésorerie en jours	28	>30	Les salaires sont assurés 17/76 universités
Fonds de roulement en jours	9	>15	Il reste mois de 5 M€ 19/76 universités
Prélèvement sur fonds de roulement 2024 (de janvier à septembre 2024)	-9,9 M €	-1 265 M€	Dans 1 an nous sommes en cessation de paiement
Charges de personnels sur Produits encaissables	83,7%	<83%	bien que sous-encadré, nous dépassons (25/76 universités)
Ressources propres / produits encaissables En 2023 et 2024	20,2 et 21,2	26,6 et 28,9	Nos ressources propres sont également inférieures à celles des autres universités



Des conséquences sur l'offre de service public et nos conditions de travail

- Campagnes d'emplois : non remplacement des départs en retraites, remplacement par des ATER ou des enseignant es contractuel les durant une à deux années, suppressions de postes;
- Offre et maquettes des Formations : diminuer les capacités d'accueil, diminuer les heures des maquettes de formation, diminuer les cours magistraux, diminuer les TD et les TP ; dans les EPE création de formations avec des frais d'inscription dérogatoire aux arrêtés LMD ;
- Modalité pédagogique : imposition de passer les formations par apprentissage pour faire rentrer des ressources propres ;
- Organisation des formations : augmentation des tailles de groupe ;
- Conditions de travail : augmentation de la charge de travail administrative des collègues BIATSS et E ou EC titulaires ;



Nos revendications (qui illustrent ce à quoi les milliards correspondent)

une augmentation de 28 % du budget de la MIRES, soit 8 Md€ en 2025 :

- 2,5 Md€ pour l'encadrement des étudiant·es dont
 - + 1 Md€ pour créer immédiatement 12 000 postes de titulaires de toutes catégories confondues (enseignant·es, enseignant·es-chercheur·es, technicien·nes, ingénieur·es, administratif·ves) permettant juste de réduire de moitié les inégalités d'encadrement entre établissements ;
 - + 1,5 Md€ pour créer les 150 000 places en 1er et 2e cycles afin d'accueillir toutes celles et tous ceux qui souhaitent poursuivre leur formation dans les établissements publics ;
- 2 Md€ pour la recherche ;
- 2,5 Md€ pour l'augmentation de 10 % du point d'indice permettant de rattraper la perte du pouvoir d'achat depuis 2000 ;
- 1 Md€ pour la rénovation immobilière effort qu'il faudrait maintenir pendant cinq ans pour tenir les accords de Paris et respecter le décret tertiaire.

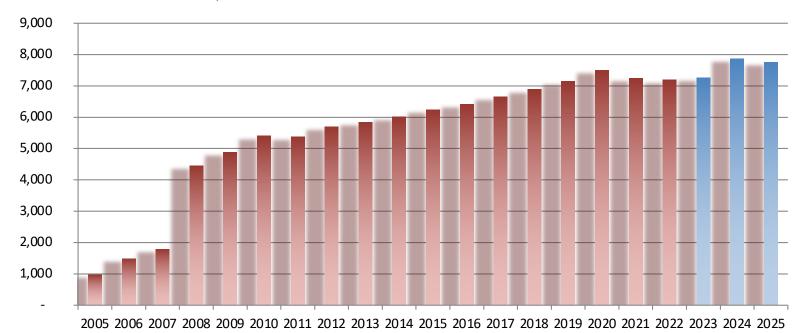
Dans un second temps, dès 2026, la mise en place d'un plan pluriannuel d'emplois statutaires de 6000 postes par an jusqu'en 2035, représenterait un effort supplémentaire de 6,7 milliards d'euros à terme, ce qui pourrait enfin nous amener à consacrer 2 % du PIB à l'enseignement supérieur et 1 % du PIB à la recherche publique.



Et pourtant de l'argent : il y en a ...

CIR en 2024 (près de 8 G€) :

En 20 ans : de **0,43 G€** en 2003 puis à **1,8 G€** en 2007 et à **7,3 G€** en 2023 **+305**%



- Aides à apprentissage en 2024 : +25 G€
- Suppression de la taxe d'habitation entre 2020 et 2023 (-20 G€)
- Transformation de l'ISF en IFI en 2018 (-4 G€); Flat Taxe (-2 G€)
- CICE (-40 G€ en 2016) pour ? Emplois ; baisse des impôts de production CVAE en 2023 (-7 G€)
- Taxe sur les superprofits de l'ensemble des secteurs (+28 G€)
- Niches fiscales (-15 G€) et niches sociales (-90 G€)
- évasion fiscale (-80 G€),
- Taxation unitaire des multinationales (+18 G€) ...



La fonction publique n'est pas une dépense ni une charge c'est une production valeur, un investissement et une richesse

L'enseignement supérieur et la recherche produisent une des plus précieuse, la connaissance et contribue par la formation à sa transmission et à l'émancipation de notre jeunesse ainsi qu'au développement de notre société



Impacts sur les établissements de la politique dite d'"excellence"

10% universités et établissements visibles internationalement

90% universités sous-financées destinées à former des étudiants à Bac+3 et à les incérer dans le tissu économique régional

15 ans après les politiques d'excellence la stratégie de Iceberg ne marche toujours pas ...

Sorbonne U 41^e, U. Paris Saclay 12^e, Paris Sciences et Lettres 33^e, U. Paris Cité 60^e, Aix-Marseille U., U. Grenoble Alpes, U. de Strasbourg (Top 150), U. de Montpellier (Top 200) ...

